

(Texte)

M. Réal Caouette (Villeneuve): Monsieur l'Orateur, nous apprécions grandement les suggestions en six points que vous soumettez à la Chambre aujourd'hui.

Je crois que cette période de questions orales aurait pu être abrégée sensiblement si les ministres avaient répondu plus tôt aux questions posées en maintes occasions, de façon que chaque député reçoive rapidement une réponse aux questions posées.

Les membres du Ralliement des créditistes sont certainement heureux de vous offrir leur collaboration entière.

Cependant, l'article n° 3 de vos suggestions nous a effrayés et rassurés en même temps, parce que vous mentionnez:

(Traduction)

Je me chargerai personnellement de choisir les députés qui poseront les questions en me fondant approximativement sur le nombre des membres de chaque groupe représenté à la Chambre.

(Texte)

Nous croyons en votre jugement impartial, monsieur l'Orateur, et je crois que nous pouvons être assurés que même si, à la Chambre, nous sommes éloignés de vous, vous nous reconnaîtrez quand même lorsque nous aurons des questions raisonnables à poser aux différents ministres de la Couronne.

(Traduction)

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Monsieur l'Orateur, c'est avec raison que l'opposition attache une importance particulière aux questions. Je crois que tous les membres de notre parti ont entendu avec satisfaction les déclarations du chef de l'opposition et des chefs des autres partis de l'opposition au sujet des propositions que vous nous avez soumises. Nous voulons maintenant nous joindre à eux, monsieur l'Orateur, pour vous dire combien nous apprécions le soin que vous avez mis à étudier cette question.

A première vue, vos propositions semblent pratiques et elles faciliteront les choses à la période des questions en la rendant plus efficace. Le chef de l'opposition a dit que les chiffres devraient peut-être tenir compte des deux dernières années. Je trouve que c'est tout à fait raisonnable pour ceux qui s'intéressent aux données statistiques.

Le très hon. M. Diefenbaker: Ce n'est pas le cas du ministre de l'Agriculture.

Le très hon. M. Pearson: Je dirai qu'il est souhaitable, comme votre mémoire le souligne, de faire en sorte que les questions et les réponses soient brèves. Je suis certain que l'expérience aura appris à tous les députés

que lorsque les questions sont posées correctement, sans verbiage inutile ou controversable, il y a de meilleures chances que la réponse soit brève. Je mentionne ce détail en passant pour montrer que les membres des deux côtés de la Chambre doivent contribuer à rendre efficace la période des questions. Je suis sûr que chacun fera tout son possible en ce sens. Vos propositions me semblent salutaires, monsieur l'Orateur, et en ce sens, elles recevront certainement l'appui de la Chambre.

LE NORD CANADIEN

REVÊTEMENT DE LA ROUTE DE L'ALASKA— DÉCLARATION DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX AFFAIRES EXTÉRIEURES

L'hon. Paul Martin (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, je voudrais soulever une question que l'honorable député du Yukon a lui-même soulevée l'autre jour. Le 29 octobre, l'honorable député du Yukon a insinué que je n'avais peut-être pas fourni à la Chambre des renseignements complets dans ma réponse du 21 octobre à sa question n° 1235.

Dans la réponse citée par l'honorable député, j'avais indiqué que, des cinq sujets sur lesquels il demandait des précisions, seule la question du raccourci Haines avait récemment été examinée avec l'administration des États-Unis. Le 29 octobre, l'honorable député a supposé que lorsque j'ai déclaré qu'aucun des quatre autres sujets n'avait été discuté avec les États-Unis, mon renseignement n'était pas exact. Or ma réponse était exacte, et j'avouerai à l'honorable député qu'elle était destinée à lui être utile.

L'honorable député se souvient que, dans sa question, il avait parlé d'«entretiens». J'ai employé les mots anglais «negotiations» et «discussions» au lieu du mot «consultations» (entretiens), parce que les premiers termes me semblaient plus précis. J'ai également situé ma réponse en employant le mot «récemment», me disant que l'honorable député s'intéresse davantage à l'évolution quotidienne des événements plutôt qu'à l'histoire.

Dans le courant de ses observations, l'honorable député a donné lecture d'une lettre écrite à un correspondant dont nous ignorons le nom, par le fonctionnaire qui s'occupe des affaires canadiennes au sein du département d'État, à Washington. L'honorable député n'a pas déposé cette lettre sur le Bureau de la Chambre, et c'est pourquoi il m'est un peu difficile d'en donner un commentaire approfondi. D'après le passage qu'il a lu, cette lettre disait: «Les entretiens qui ont eu lieu